
Parc national des Ecrins

Consultation pour la rédaction de descriptifs techniques de variantes du GR®54 et du GR®P Tour du Vieux Chaillol

1^{er} septembre 2017

Date limite de remise des offres : 15 septembre 2017



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



SOMMAIRE

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc.....	3
1.1 Contexte et objet du marché.....	3
1.2 Tracé et étapes des itinéraires à décrire.....	3
1.3 Services à fournir et prérequis.....	3
1.4 Fourniture de photographies.....	5
1.5 Exigences de qualité.....	5
1.6 Délais de livraison et calendrier prévisionnel.....	5
2. Modalités d'échanges.....	5
2.1 Transmission des documents.....	5
2.2 Demande d'informations supplémentaires.....	5
3. Modalités de l'appel d'offres.....	6
3.1 Formulation des offres.....	6
3.2 Négociation et formalisation de la prestation	6
3.3 Critères de sélection des offres :.....	6
3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés.....	6
Annexe : cartes topographiques des trois itinéraires (Voir aussi PJ du mail de consultation).....	6

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc

➤ 1.1 Contexte et objet du marché

Le Parc national des Écrins a développé une application de gestion et de valorisation des sentiers en 2015/2016 : <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>. Aujourd'hui un total de 11 itinéraires de randonnée itinérantes à la carte sont en ligne. Ils se situent principalement dans la zone cœur du Parc et reposent exclusivement sur la randonnée itinérante.

En parallèle, des séjour clés en mains, des hébergements et des produits du terroir sont consultables sur le site web.

Le « Grand Tour des Écrins » est construit comme une marque ombrelle regroupant les offres :

- « Le Tour de l'Oisans et des Écrins » (GR® 54) : une grande itinérance pédestre en cœur de massif.
- « Les Balcons des Écrins » : des itinérances pour tous entre villages et sommets, à la carte : à l'échelle des espaces valléens à parcourir à pied, à VTT, à cheval/âne, en trail, en VAE...

Afin de promouvoir l'image qualitative et accessible du Grand Tour des Écrins, ses déclinaisons en Balcons et plus généralement la randonnée itinérante à pied, à cheval ou à VTT le Parc national des Écrins souhaite étoffer son offre à destination des randonneurs.

Ainsi, la description de 3 variantes du **GR® 54** et d'un segment d'une variante du **GR®P Tour du Vieux Chaillol**, entre pleinement dans cette démarche d'enrichissement. Il s'agit en effet d'itinéraires majeurs de découverte des typicités (refuge et gastronomie des hautes-alpes) du Parc des Écrins. De ce fait, le Parc a de fortes attentes vis à vis de cette prestation qui marque la continuité de ses outils numériques.

➤ 1.2 Tracé et étapes des itinéraires à décrire

Il s'agira pour le prestataire de réaliser les descriptions des trois itinéraires suivants :

3 variantes du GR® 54 :

➔ GR54B : du croisement entre le GR54 et le GR54B à proximité de Valsenestre, jusqu'au croisement en aval du Lac du Lauvitel (en passant par la Brèche du Périer).

➔ GR54C : de Venosc à Mizoen.

➔ Variante alpine : du Monétier-les-Bains à Chambran par le col de Grangettes.

1 segment d'une variante du GR®P Tour du Vieux Chaillol :

➔ De Chaillol 1600 au refuge du Tourond (en passant par le col de la Venasque), à décrire en aller/retour.

Tracés des itinéraires :

Un itinéraire tracé, selon le balisage sur site et inscription des tracés au PDIPR, sera communiqué au prestataire sur support de carte IGN au 1/25 000ème.

Une fois sur le terrain, ce dernier accordera une vigilance extrême au respect du tracé fourni par son interlocuteur du Parc national, et notera toute modification ou tout incident qui y figure.

Une carte indicative est fournie en annexe et pièce jointe pour le tracé de ces itinéraires.

➤ 1.3 Services à fournir et prérequis

Les services à fournir dans le cadre du présent marché consistent à :

- Rédiger les textes descriptifs des étapes journalières pour les trois itinéraires (fiches-filles).

- Effectuer des clichés durant les reconnaissances effectuées, exploitables par le Parc national à des fins de valorisation de l'itinéraire (cf 1.4)

Les descriptifs doivent se faire « à dire d'expert ». Le prestataire doit donc connaître ces itinéraires et être à même de décrire leurs intérêts, caractéristiques techniques, patrimoines etc. Il prévoira également des journées de repérages sur le terrain.

Voici dans le détail ce que devront contenir les fiches des étapes journalières :

FICHES DES ETAPES JOURNALIERES (5 fiches à réaliser, selon le format défini en annexe)

Celles-ci sont les fiches descriptives des itinéraires et doivent prendre la forme de topo-guides. Elles permettent au randonneur de prendre connaissance de l'étape dans son détail, de ses difficultés particulières et des services à proximité de l'itinéraire. Leur forme est la suivante :

- **Les informations pratiques et techniques*** (point de départ et d'arrivée, longueur, dénivelé, temps de parcours indicatif, niveau de difficulté),
- **Un résumé** de l'étape (2 lignes, 20 mots max),
- **Un texte d'ambiance** qui peut prendre la forme d'un témoignage personnel, ou simplement décrire l'étape et son intérêt pour donner le ton / mettre dans l'ambiance (3 lignes, 30 à 40 mots)
- **Un descriptif topographique synthétique** de l'étape (10 à 12 lignes, 210 mots max). Attention, les difficultés doivent être précisées et décrites, entre parenthèses avec un petit pictogramme « !\ » , dans le texte. Ces difficultés seront également localisées sur la carte. Elles concernent par exemple :
 - Descentes dangereuses
 - Montées très raides
 - Passages sur des routes départementales/ nationales à forte fréquentation
 - Zones de forte fréquentation pédestre
 - Marches / escaliers
 - Passages à gué, passerelles étroites
 - Sentier en mauvais état
 - Etc...

Par ailleurs, le descriptif doit être en adéquation avec la pratique de la randonnée et recourir à un vocabulaire adapté. La nature de la trace doit également être précisée (chemin large, éboulis, petite sente, piste forestière...), ainsi que les bifurcations et principaux changements de direction qui sont susceptibles de faire perdre la trace au randonneur.

- **Les recommandations**, qui portent sur des conseils pratiques ou techniques concernant l'itinéraire (2 à 6 lignes).

- **4 à 5 points d'intérêt** décrivant quelques éléments du patrimoine (60 à 80 mots) rencontrés le long de l'itinéraire (faune, flore, géologie, archéologie, col, point de vue, histoire et architecture, lac, glacier, pastoralisme, refuge, sommet, petit patrimoine, savoir-faire),

- **Les services** : le nom des hébergements conseillés au terme de chaque étape, et les lieux d'intérêt situés à proximité de l'itinéraire (musées, Maisons de Parc), notamment lors du passage dans des villages de montagne.

Ils seront confirmés lors de la commande de la prestation.

* Il s'agit d'informations sommaires : les données « longueur et dénivelé, temps » seront ensuite recalculées automatiquement par l'application numérique Geotrek.

Pour chaque étape, les points d'intérêts patrimoniaux, les services et les difficultés seront associés à un numéro (ou une lettre), lequel sera reporté sur une carte « papier » afin de pouvoir les renseigner sur la carte numérique de Rando Ecrins par la suite.

La description de chaque fiche produit sera approximativement de 1000 à 1200 mots.

Un guide éditorial de rédaction des itinéraires de randonnée est fourni en pièce-jointe à la consultation, comportant un tableau avec les différents champs à remplir.

Un exemple de fiche produit et de fiche étape est joint en annexe, pour information. Un aperçu d'autres randonnées itinérantes est possible à travers la consultation du site Grand Tour des Ecrins : <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>

➤ **1.4 Fourniture de photographies**

Le rédacteur, s'il en dispose, peut transmettre au Parc national une compilation de photographies de l'itinéraire et/ou de ses patrimoines et pour lesquelles il dispose des droits d'auteur. Le Parc national des Écrins n'utilisera ces photographies qu'à des fins de valorisation des itinéraires de randonnée concernés ou de promotion du portail numérique de valorisation de l'offre de randonnée. Le Parc s'engage également à faire figurer le nom de l'auteur dans toutes les publications.

Le cas échéant, une autorisation d'utilisation sera formalisée entre l'auteur et le Parc national. Elle s'appliquera pour une durée de 15 ans à compter du jour de son acceptation. Elle sera reconduite par tacite reconduction, sauf mention contraire signifiée au Parc national des Écrins.

➤ **1.5 Exigences de qualité**

Étant donné que l'ensemble des textes est destiné à être mis en ligne pour la fin 2017, l'accent sera mis sur :

- la qualité à travers l'expérience des rédacteurs (tant pour l'écriture que pour la connaissance du massif et la pratique de la randonnée itinérante),
- le respect des délais de livraison attendus.

De ce fait, les textes livrés doivent être d'une qualité permettant leur utilisation (publication) tels quels, sans que le maître d'ouvrage doive les réécrire sur le fond. À cet effet, le prestataire procédera à la relecture approfondie du texte dans sa totalité. Une relecture et des corrections simples seront effectuées par le Parc national avant publication.

Le contractant doit, entre autres, vérifier les éléments suivants:

- aucune des rubriques précédemment décrites (infos pratiques, texte d'ambiance, difficultés etc.) n'est omise.
- La clarté du texte fait l'objet d'une attention suffisante, et le registre est adapté à la pratique de la randonnée pédestre (la maîtrise de cette sémantique est donc indispensable).
- Le style est agréable et dénote d'une bonne connaissance du terrain par le rédacteur,
- Le texte est exempt d'erreurs sur le plan de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation ou de la typographie et de toute autre erreur grammaticale.
- La bonne corrélation entre le parcours réalisé sur le terrain et le tracé de l'itinéraire fourni par le Parc est indispensable.

➤ **1.6 Délais de livraison et calendrier prévisionnel**

Le calendrier prévisionnel est celui-ci :

- Remise des offres jusqu'au vendredi 15 septembre à 12 h
- La sélection du prestataire s'effectuera fin septembre au plus tard.
- Le lancement de la prestation aura lieu fin septembre
- La date de livraison des textes se fera après négociation.

2. Modalités d'échanges

➤ **2.1 Transmission des documents**

Les textes rédigés seront envoyés par transfert électronique en fichiers au format Word ou Libre Office, à définir à la commande.

Les photos, seront envoyées dans un fichier distinct des textes, en haute définition et au format jpeg.

➤ **2.2 Demande d'informations supplémentaires**

L'interlocuteur sera Mathias Magen, chargé de mission « Grand Tour des Ecrins ». Toute question ou demande d'informations complémentaires concernant le travail de rédaction devra lui être adressée.

Le début de la prestation sera cadré par une réunion fixant les modalités d'échanges et de suivi, ainsi que le planning opérationnel. Cette réunion sera soit physique soit par conférence téléphonique selon la disponibilité du rédacteur.

3. Modalités de l'appel d'offres

➤ 3.1 Formulation des offres

A minima ; les renseignements suivants seront mentionnés dans un devis :

- Le prix HT et TTC de la prestation complète,
- La signature de la personne compétente pour signer l'offre,
- Les délais de réalisation.

Une liste de travaux de rédaction déjà réalisés (topo-guides, road book, descriptions de patrimoines...) par le rédacteur doit être jointe au devis.

➤ 3.2 Négociation et formalisation de la prestation

L'enveloppe budgétaire du Parc national est contrainte et la prestation sera accordée en fonction du meilleur prix proposé pour la prestation, et de l'enveloppe disponible. Le planning opérationnel sera défini en détail lors de la négociation et de la formalisation de la prestation.

➤ 3.3 Critères de sélection des offres :

Prix comparé selon le devis : 40 %

Références rédactionnelles, fourniture de clichés et planning : 60 %

➤ 3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés

Les droits d'utilisation des textes rédigés seront cédés au Parc national des Ecrins par le prestataire pour toutes utilisations dans le cadre de ses missions (site Grand Tour des Ecrins et outils de communication associés...) .

Renseignements :

Mathias Magen

Tel : 04 92 40 20 14

mathias.magen@ecrins-parcnational.fr

➤ *Annexe : cartes topographiques des trois itinéraires (Voir aussi PJ du mail de consultation).*

Annexe 1 : exemple de fiche étape (fiche-fille)

Annexe 2 : carte topographique IGN de la variante GR54B

Annexe 3 : carte topographique IGN de la variante GR54C

Annexe 4 : carte topographique IGN de la variante par le col des Grangettes

Annexe 5 : carte topographique IGN d'un segment de la variante C du GRP TVC

Annexe 1 : exemple de fiche étape (fiche-fille)

Secteur : Champsaur-Valgaudemar	Auteur : XXX Réécriture :
➤ Nom de l'étape :	GR54, étape 7 : Du Pré de la Chaumette au lac de Vallonpierre
➤ Résumé	Les trois cols de la Vallette, de Gouiran et de Vallonpierre permettent de passer du Champsaur au Valgaudemar tout en profitant d'une halte méritée au lac de Vallonpierre.
➤ Texte d'ambiance	A peine dans le Champsaur que déjà l'aventure appelle le randonneur à découvrir d'autres vallées. Aujourd'hui c'est le Valgaudemar mais pour atteindre le lac et le refuge de Vallonpierre il va falloir du courage ! Au programme se trouvent trois cols à plus de 2 600 mètres d'altitude ? dans un paysage de schistes sous les contreforts du Sirac. Le col de Vallonpierre est la perspective d'une halte bienfaitrice. C'est sous le regard curieux des marmottes, s'affairant dans la pelouse alpine, que le refuge s'offre au randonneur, comme un cadeau.
➤ Descriptif	Du refuge du Pré de la Chaumette (1 790 m), remonter le vallon de la Pierre, puis suivre les lacets du sentier qui remonte les pentes sud ouest du Sirac. Traverser en belvédère pour remonter ensuite le vallon de la Vallette jusqu'au col du même nom (2 668 m). Le franchir et descendre dans les pentes schisteuses puis traverser le large vallon herbeux de Gouiran. Remonter jusqu'au col de Gouiran (2 597 m) et redescendre dans le vallon Plat. Le sentier n'est parfois qu'une trace mais le prochain col est bien en vue. Remonter dans les pentes schisteuses jusqu'à l'étroit col de Vallonpierre (2 607 m). Gagner le fond du cirque dans des pentes de schiste raides jusqu'au lac (2 271 m) dans son écrin de verdure parsemé de blocs. C'est dans ce décor apaisant que se passe la prochaine nuit !
➤ Longueur	10 km
➤ Dénivelé	+ 950 m/ - 640 m
➤ Durée	6 h
➤ Difficulté	difficile
➤ Localisation (cœur de Parc : Oui/Non)	OUI
➤ Thème	Faune Sommet Refuge
➤ Départ	Le Pré de la Chaumette, Champoléon
➤ Arrivée	Le lac de Vallonpierre, La Chapelle-en-Valgaudemar

<p>➤ Recommandations</p>	<p>Les pentes de schiste que traverse le sentier peuvent s'avérer extrêmement glissantes, surtout en cas de pluie.</p> <p>Si les trois cols sont enneigés ou impraticables, il y a la possibilité de rejoindre le GR54 à Villar Loubière en trois jours par le GR de pays « Tour du vieux Chaillol ».</p>
<p>➤ Balisage</p>	

Points d'intérêt patrimoniaux de l'itinéraire

<p>Nom du point d'intérêt TYPE Numéro en lien avec la carte</p>	<p>Description <i>et information sur la photo fournie</i></p>
<p>19.Le refuge de Vallonpierre REFUGE</p>	<p>Un petit lac, une belle prairie d'alpage, le Sirac bienveillant... Tel est le décor magique qui inspira, en 1942, la construction d'un refuge situé à 2 270 m. Mais, victime de son succès, il fut décidé en 2000 d'en construire un second, plus grand. Proposant 39 places au lieu de 22, ce nouveau bâtiment est le premier refuge contemporain à avoir été construit, non avec des matériaux importés, mais avec les pierres extraites du site. Il tire sa simplicité et ses pignons en "pas de moineau" du "petit refuge" qui fut gardé comme hébergement pour un aide-gardien.</p>
<p>20.Bouquetins FAUNE</p>	<p>Le bouquetin, alias « bouc des pierres », est massif et vêtu d'un pelage beige à chocolat suivant les saisons et le sexe. Jusqu'au milieu du XVème siècle il était encore répandu dans tout l'arc alpin. L'animal, facile à approcher et à chasser, est alors consommé pour sa viande. De plus, la médecine de l'époque, empreinte de superstitions, lui est fatale : ses cornes broyées en poudre sont utilisées comme remède contre l'impuissance et l'os cruciforme situé au niveau du cœur comme talisman contre la mort subite.</p> <p>L'espèce doit sa survie aux rois de Savoie. Réintroduit avec succès en Vanoise en 1960, il le fut aussi dans la vallée de Champoléon, il y a plus de 20 ans.</p>

Annexe 2 : carte topographique IGN de la variante GR54B

Variante GR54B



Annexe 3 : carte topographique IGN de la variante GR54C

Variante GR54C



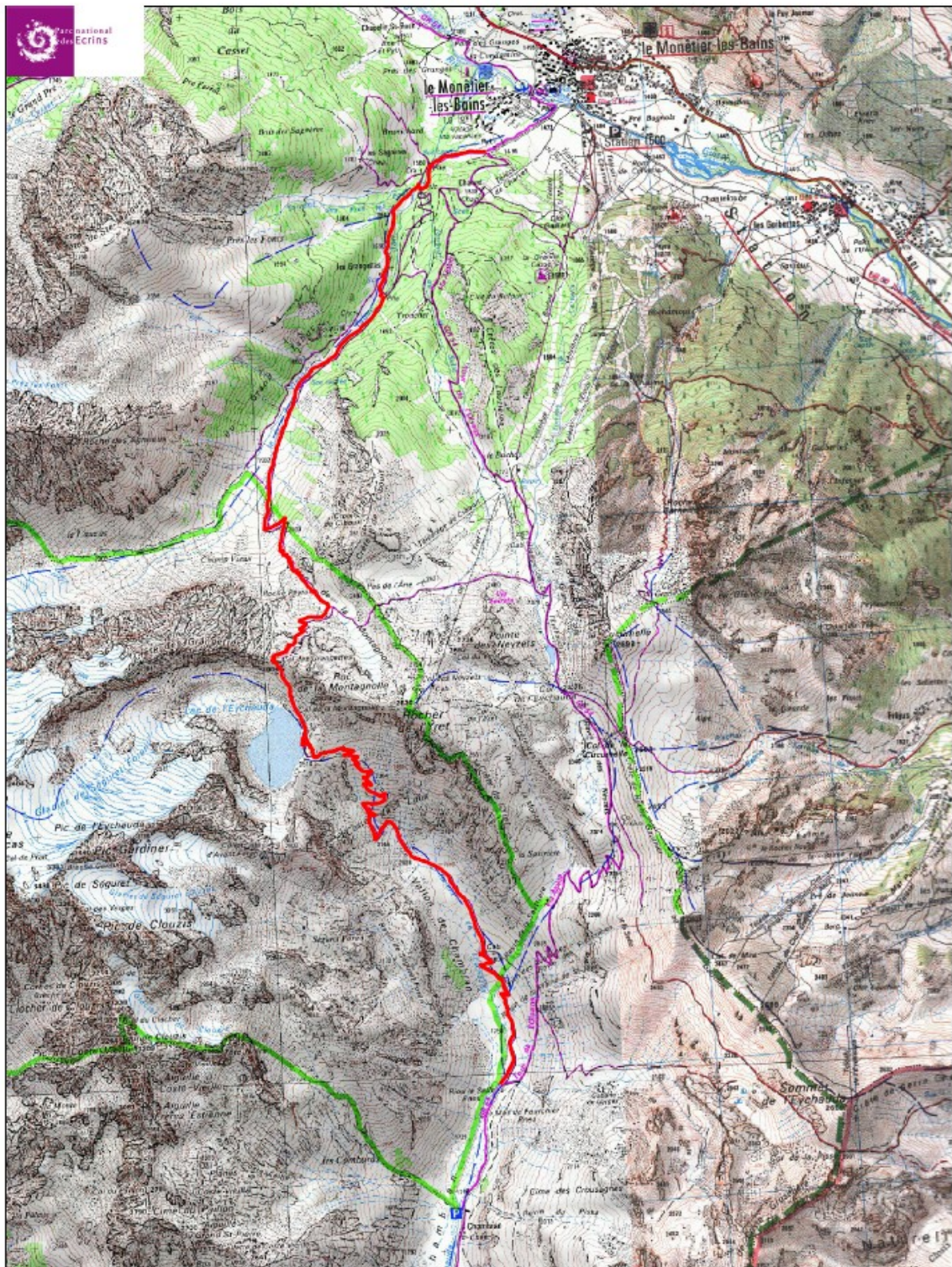
Parc national des Ecrins - Mathias Magen
le 11/08/2017

0 500 1000 1500 2000 m

Cherchez le copyright :
Copyright © IGN - Scan 25 © Edition 2012

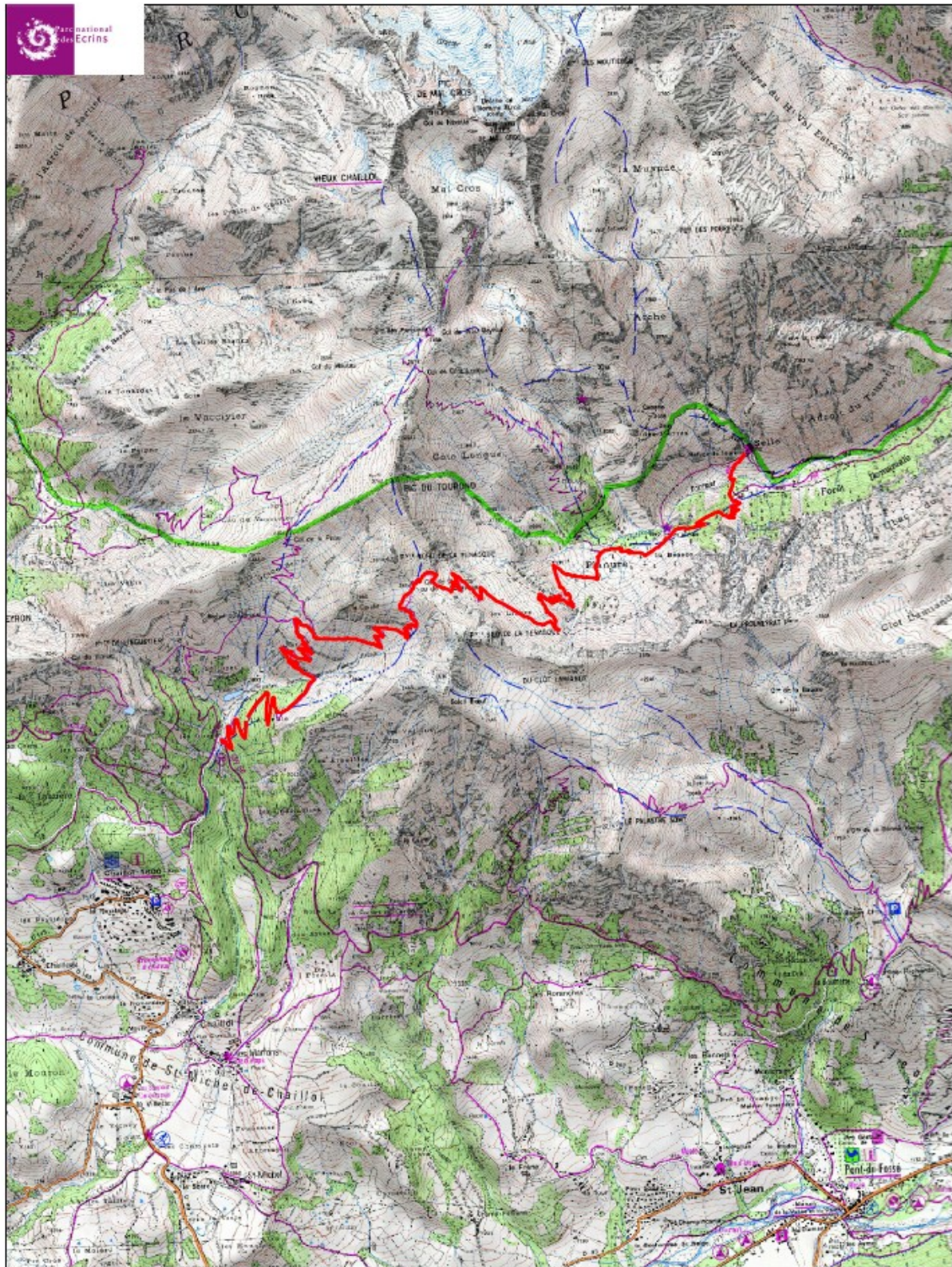
Annexe 4 : carte topographique IGN de la variante du col des Grangettes

Variante du col des Grangettes



Annexe 5 : Segment de la variante C du GRP Tour du Vieux Chaillol.

De Chaillol 1600 au refuge du Tourond (GRP TVC)



Parc national des Ecrins - Mathias Magen
le 01/09/2017



Choisir le copyright :
Copyright © IGN - Scan 25 © édition 2012